



## MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Déterminée par délibération 2016 DU 132-2° du Conseil de Paris en date des 4, 5, 6 et 7 juillet 2016

### SAINT-VINCENT-DE-PAUL (14<sup>ème</sup> arrdt)

#### MISE A DISPOSITION DU PROJET DE CREATION D'UNE ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) COMPRENANT SON ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

TOUTE PERSONNE INTERESSEE PEUT VENIR CONSULTER LE DOSSIER  
ET FAIRE PART DE SES OBSERVATIONS SUR LES REGISTRES  
OUVERTS A CET EFFET AUX LIEUX, JOURS ET HORAIRES SUIVANTS :

**DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016  
AU  
VENDREDI 14 OCTOBRE 2016 INCLUS**

**Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement  
2 Place Ferdinand Brunot, 75014 Paris**

**Horaires d'ouverture de la mairie :  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h00  
Jeudi de 8h30 à 19h00**

-----  
Durant cette période, l'intégralité du dossier mis à disposition ainsi qu'un registre électronique seront mis en ligne sur le site <https://st-vincent-de-paul.imaginons.paris/>

*Les observations et propositions du public pourront, en outre des registres, être adressées par écrit à la mairie du 14<sup>ème</sup> d'arrondissement pendant la durée de la mise à disposition*

-----

#### UN ATELIER PUBLIC DE PRESENTATION DE L'ETUDE D'IMPACT

**AURA LIEU LE LUNDI 26 SEPTEMBRE 2016 A 19H00**

**Bâtiment Colombani  
82, avenue Denfert Rochereau – 75014 PARIS  
Salle Colombani**